QUATRIEME ANNEE. — N° 883. MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. CENTRAL 80-62

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Traités de Paix Germes de Guerre

UN LIVRE SUR BISMARCK

Il y a des traités de paix qui contiennent des germes de guerres futures, guerres inévitables, que l'on peut parfois retarder, mais jamais empêcher définitivement.

Ce sont les traités de paix qui comportent des spoliations iniques ou des démembrements par trop arbitraires.

Si l'Europe est actuellement ensanglantée par la plus cruelle de toutes les guerres dont le vieux continent ait supporté le spectacle déshonorant, les Etats neutres, eux-mêmes, subissent, en dépit qu'ils en aient, les fâcheux contre-coups de cet abominable conflit ; l'Europe, les neutres, expient la faute qu'ils ont commise, en 1871, lorsqu'ils ont laissé la Prusse victorieuse arracher à la France vaincue deux de ses provinces. Les neutres, l'Europe, pensaient pouvoir garder, en face de cette iniquité, l'attitude sans périls du spectateur désintéressé. Leur égoïsme les conseilla mal. L'iniquité qu'ils ont laissé se perpétrer, ils en subissent à leur tour les conséquences.

Dans le livre fort attachant qu'il consacre à *Bismarck* (Attreiger, éditeur, Paris), M. Ernest Daudet, dont il ne faudrait pas, sur son patronyme aujourd'hui bien discrédité, dédaigner les écrits, s'applique à montrer que c'est le chancelier de fer qui a rendu inévitable cette guerre-ci, par les conditions effroyablement injustes qu'il imposa à la France, à la suite de la guerre dernière.

Mais l'intérêt du livre de M. Ernest Daudet n'est pas purement historique. S'il est vrai que les annexions de 1871 appelaient la guerre de 1914, il sera vrai également que le traité qui terminera cette guerre serait gros de guerres futures s'il comportait des clauses analogues, s'il imposait aux vaincus des spoliations injustes ou des démembrements contraires au droit.

« C'est le malheur de cette époque que l'Europe n'ait été ni assez unie, ni assez prévoyante pour imposer des conditions aux belligérants, comme elle devait le faire quelques années plus tard au congrès de Berlin, en révisant, à l'instigation de Bismarck et au détriment de la Russie, le traité de San-Stéfano. »

Ce serait de même le malheur de notre époque, ce serait pour nos fils une menace de catastrophe, que l'Europe d'aujourd'hui ne sache ou ne veuille pas empêcher, si quelque puissance en trahissait le désir, la conclusion d'une paix à des conditions bismarckiennes, d'une paix dont les clauses entretiendraient dans l'âme du vaincu la volonté de revanche.

La faute de Bismarck, faute dont la guerre présente est sortie, c'est d'avoir incorporé à l'Allemagne des provinces dont les habitants n'avaient pas été consultés et qui consultés, n'auraient pas accepté de devenir Allemands, et qui ont été un obstacle permanent à l'accord de l'Allemagne et de la France dans la paix.

On commettrait la même faute, on exposerait l'Europe au même malaise, suivi du même cataclysme, si on laissait une puissance, quelle qu'elle soit, annexer une province sans consulter ses enfants, et si l'on tolérait aussi que se pose pour l'avenir une nouvelle question d'Alsace-Lorraine, c'est-à dire pour une nouvelle période, un nouvel obstacle à l'accord des peuples, une nouvelle cause de guerre.

Beaucoup d'Européens avaient vu clair, en 1871, et ils auraient adressé à Bismarck des avertissements que M. Ernest Daudet a recueilli dans son livre.

L'Angleterre, disait la *Revue d'Edimbourg*, a renocé à posséder les îles ioniennes, parce que la population préférait devenir grecque ; Napoléon III n'annexa Nice et la Savoie qu'avec l'autorisation de leurs habitants. Opposant à ces précédents les desseins que manifestait Bismarck, la revue demandait : « Va-t-on revenir à la pratique détestable de traiter les peuples comme une marchandise ? »

Pour l'honneur de l'Europe et pour la paix du monde, il faut que nul n'ait le droit quand sonnera l'heure de la paix prochaine, de poser une pareille question et de manifester une pareille crainte.

Un homme clairvoyant, dont M. Ernest Daudet qu'il est « un des grands noms de la diplomatie » écrivait dans le même esprit : « L'Allemagne s'engage dans une voie singulièrement périlleuse, car la France démembrée fera ce qu'a fait l'Italie après Novare : elle cherchera des alliés, en trouvera, et alors ce sera de nouveau la guerre. »

Bismarck n'écouta point ces voix de la sagesse, qui étaient des voix prophétiques. « Le traité de Francfort, quelques mois plus tard, consacrait la spoliation et vouait ainsi le monde aux péripéties tragiques qui se déroulent aujourd'hui. En remontant à leur source, en les suivant dans leurs développements et dans leurs conséquences, on ne saurait méconnaître que c'est la politique du prince de Bismarck qui les a préparées... »

L'Allemagne, d'abord, parut bénéficier de ces spoliations. Mais il est probable qu'elle pâtira de leurs conséquences. Et la gloire de Bismarck, dès maintenant, pâlit. « Même les chancelleries où il était le plus admiré, dit M. Ernest Daudet, on ne prononce plus son nom avec le respect dont naguère encore il était l'objet. On commence à parler de son imprévoyance, des suites funestes de l'exemple qu'il a donné, à dire de sa politique que ce fut une politique d'aventurier. »

Elle fut telle, en effet, et M. Ernest Daudet, dans ces trois cents pages que vous lirez, le démontre.

Que le bon génie de notre pays, que la sagesse clairvoyante de notre démocratie éloigne de l'Europe un Bismarck, s'il s'en présentait un à la fin de cette guerre, et offrons-nous, en nous gardant avec horreur des pratiques bismarckiennes, l'annexion injuste et le démembrement arbitraire, offrons-nous la certitude de ne pas décréter, en signant la paix, l'ouverture d'une ère de guerres sans fin.

Georges CLAIRET.

EN ALLEMAGNE

La prochaine session DU REICHSTAG

Bâle, 5 septembre. — D'après la *Germania* la prochaine session du Reichstag commencera par un exposé du chancelier sur la situation politique et militaire. Le docteur Helfferich fera un exposé de la situation économique de l'Empire. On n'est pas encore fixé sur le point de savoir si les partis bourgeois feront une même déclaration, comme cela a déjà eu lieu plusieurs fois, ou si chaque parti prendra position séparément.

Le Reichstag s'ajournerait ensuite jusqu'en novembre. Cependant, les partis de gauche étant hostiles à une courte session, il est possible qu'elle se prolonge.

ON DEMANDE DES EXPLICATIONS AU CHANCELIER

Berne, 5 septembre — D'après la *Gazette de Francfort*, divers chefs de partis du Reichstag, désireux d'être complètement édifiés quant à la situation générale, avaient demandé que le Reichstag fut immédiatement convoqué pour recevoir les explications du gouvernement à ce sujet.

Le chancelier a nettement refusé de faire droit à cette demande. Il s'est, toutefois, déclaré prêt à donner, à ces chefs de partis, les renseignements qu'ils désirent avoir, au cours d'une réunion secrète qui doit avoir lieu aujourd'hui, mardi. — (*Information.*)

A BATONS ROMPUS

Aujourd'hui, je me sens un esprit léger, primesautier et un tantinet incliné vers le badinage. La raison n'en est pas que ce matin fut plus triomphant que les autres. Que non pas! Depuis beau jour, mon patronyme n'est plus un programme, mais seulement le paravent d'une nature sage et discrète.

Cet état d'esprit s'est imposé en moi à la lecture d'une lettre-circulaire, qui me fut remise avec mon courrier. Un instant, j'ai cru qu'elle développait une question âpre et ardue d'économie sociale. Son titre : « Pour l'amélioration du sort de la femme » m'avait ancré cette opinion.

Toutefois, en lisant plus avant, je m'aperçus qu'il ne s'agissait que de généraliser l'appellation de « Madame » et de supprimer définitivement celle de « Mademoiselle ».

Le signataire de cette circulaire observait, avec une logique à faire pâlir M. de la Palisse, que l'expression de Madame et de Mademoiselle révèle immédiatement à l'interlocuteur l'identité de la personne à qui il s'adresse.

Cette revendication est symptomatique. Elle dénote chez la femme une tendance à se débarrasser de la tutelle masculine. Elle a délaissé le logement pour l'usine, la préparation des ragouts pour la confection des obus, elle a oublié le ravaudage des chaussettes pour apprendre à percer de petits trous dans les tickets de métro. On ne peut nier que la femme a évolué depuis le jour de la mobilisation.

Alors, je tremble, je tremble comme un académicien en visite sur le front, en songeant aux lendemains que nous réserve la paix.

Finie la maîtrise du sexe fort; enterrée l'autorité de l'époux ; anéanti l'avantage de la culotte. Ces dames sont devenues pratiques. Elles ont remplacé l'homme aux champs, à l'usine, à l'atelier, au bureau, partout où il s'imposait.

Chose incroyable, elles sont parvenues à se subvenir à elles-mêmes. Le porte-monnaie du mari, elles n'en ont cure; le portefeuille de l'autre, elles s'en moquent.

Décidément, l'homme sortira de la mêlée considérablement amoindri. Tous les postes, d'honneur ou de travail, seront occupés par Mesdames leurs épouses.

— Mais, alors, me direz-vous, qu'adviendra-t-il des hommes?

A cela, je vous répondrai, n'étant pas prophète, que je n'en sais rien!

A moins qu'ils ne restent militaires.

Monsieur CADIN.

ANNIVERSAIRE

LA MARNE

Le 5 septembre 1915. Le retrait des armées françaises, qui, depuis Charleroi, s'effectue sans que nulle part il soit possible de tenter même d'arrêter le flot de l'invasion, subit un temps d'arrêt.

Une hésitation se manifeste dans le haut commandement. On ne sait pas encore si l'on va résister. Quelques-uns songent à reculer encore, à attirer l'ennemi plus loin, pour l'éloigner de ses bases et reformer en toute sécurité les éléments nécessaires à une contre-offensive acharnée.

Cependant, l'armée von Kluck se détourne légèrement de Paris. Veut-elle anéantir définitivement l'armée française, ou du moins la morceler de telle façon que celle-ci soit hors de cause pour un temps indéfini ?

Croit-elle rencontrer dans le camp retranché des résistances difficiles à surmonter pour une armée malgré tout fatiguée par une avance rapide et, comme on le vit depuis, peu approvisionnée en munitions ?

Quelles qu'en soient les causes, il faut convenir que ces hésitations devaient permettre la victoire de la Marne.

Le 5 au matin, la 6e armée de Maunoury se développait sur le front Dammartin-en-Gohelle-Claye, inquiétant sérieusement l'ennemi, qui ne semble pas avoir été exactement renseigné sur les effectifs dont elle disposait.

La bataille commençait et, le lendemain, le généralissime adressait l'armée son ordre du jour fameux :

— Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous : le moment n'est plus de regarder en arrière... »

Quel soulagement pour ceux qui redoutaient qu'on écoutât les chefs trop prudents, désireux de poursuivre encore la retraite.

La bataille s'engageait avec des incidents dont on a exagéré l'importance. La manœuvre du général Galliéni, amenant rapidement toute une division à l'endroit et à l'instant opportuns, constitue, certes, un procédé heureux. Il est puéril pourtant de penser que cela seul pouvait décider du sort d'une telle bataille. La vérité, du moins celle qu'on peut préciser dès maintenant, c'est que deux facteurs surtout entrèrent en compte : le premier, c'est l'endurance et l'ardeur des soldats français ; le second, ce fut la méconnaissance totale que l'ennemi avait de nos forces et sa pauvreté d'approvisionnement en munitions d'artillerie.

Nous n'avions pas beaucoup plus d'obus que lui, et nos canons, dans les dernières heures de la bataille, ne pouvaient pas tirer plus que les canons allemands. Le miracle ou plutôt la chance, c'est peut-être que l'ennemi ait cru manquer avant nous de munitions, et qu'il ait préféré, lui aussi, une sage retraite, aux risques de l'écrasement.

Quoi qu'il en soit, le résultat dépassa toutes les espérances. Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que la manœuvre de la Marne peut être recommencée. Les conditions de la guerre sont très changées, et toute surprise est maintenant impossible. D'autres tactiques, une stratégie nouvelle, se sont imposées à l'attention des chefs et rien ne serait plus dangereux que de s'hypnotiser sur les résultats brillamment obtenus voici deux ans, pour préparer la victoire décisive.

Nous faisons une autre guerre, une guerre dans laquelle le terrain ne compte plus. Ce ne sont plus des succès territoriaux qu'il faut obtenir. Il nous faut des succès essentiels, des succès vitaux.

Nous dirons lesquels.

GENERAL N...

SUR TOUS LES FRONTS

Contre-attaques allemandes SUR LA SOMME

L'ennemi ne réussit à prendre pied nulle part

Communiqués Officiels

765e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

5 *septembre*, 15 *heures.*

Sur le front de la Somme, le mauvais temps qui n'a cessé de régner toute la nuit, a gêné les opérations. Nos troupes s'organisent sur le terrain conquis.

Au nord de la rivière, les Allemands ont lancé une forte contre-attaque débouchant du bois d'Anderlu, contre nos positions entre Combles et Le Forest. Prises sous le feu de nos canons et de nos mitrailleuses, les troupes assaillantes se sont disloquées et ont reflué vers leurs lignes de départ ayant subi de grosses pertes. L'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives.

Au Sud de la Somme, les Allemands n'ont essayé de réagir que sur un seul point du front, à l'Est de Belloy-en-Santerre, où plusieurs attaques ont été repoussées par nos feux. L'ennemi a laissé encore une centaine de prisonniers entre nos mains.

Sur la rive droite de la Meuse, la nuit a été relativement calme dans les secteurs de Fleury et du Chenois. Nous avons fait cinquante nouveaux prisonniers, dont deux officiers. Une attaque ennemie sur une petite redoute au Sud-Est de l'ouvrage de Thiaumont a subi un complet échec.

Un de nos avions attaqué par quatre appareils ennemis a réussi à se débarrasser de ses adversaires dont l'un, mitraillé de très près, s'est écrasé sur le sol, dans la région de Chaulnes.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Sur l'ensemble du front, canonnade intermittente. Activité de patrouilles sur la rive gauche de la Strouma. On ne signale aucune action d'infanterie.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 4 septembre. — Communiqué de l'après-midi du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL

Au Sud-Est de Baranovitchi, dans la région des villages de Parevo, de Labouzy, de Racorna et de Rorstchy, au Sud de la ferme de Berezovka, de minuit jusqu'à 7 heures du matin, le 2 septembre, l'ennemi a effectué des attaques avec émission de gaz, dont les nuées asphyxiantes se répandirent sur quelques secteurs, à quatre reprises. Toutes ces attaques ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Dans la région de Brzechany, nos troupes dans la région de Chelvoy-Korithitza et dans la région du Seret supérieur, les luttes acharnées ont continué.

Dans la région de Bzchany, nos troupes ont forcé le passage de la rivière de Ternicyka, affluent de l'Ouest de la Zlota-Lipa : elles se sont emparées de la position ennemie et ont capturé 20 officiers, 2 641 soldats et 6 mitrailleuses

Dans la direction de Sylmatine (Carpathes), nos troupes se sont emparées d'une série de hauteurs et progressent vers la frontière hongroise.

Dans la période du 31 août au 3 septembre, le chiffre des prisonniers faits par les troupes du général Broussilof est de 383 officiers et 19.029 soldats, parmi lesquels 14 officiers et 1.300 soldats allemands : dans la même période nous avons pris 12 canons, 75 mitrailleuses et 7 lances-bombes.

FRONT DU CAUCASE

Au Sud de la rivière Ellzou, nos éléments ont progressé. Notre offensive dans la région d'Ochot continue, nous y avons fait prisonniers 10 officiers turcs et 538 soldats.

Des automobiles blindées anglaises ont eu un tir violent avec des kourdes au Sud-Ouest du lac de Kimroudcel, à l'Ouest du lac de Van.

Après la prise de Guillemont

Londres, 5 septembre. — Le « Times » écrit :

« La nouvelle de la prise de Guillemont a été annoncée par le général Haig avec tant de calme qu'elle n'a pas fait, tout d'abord, en Angleterre, une grande impression. Cependant, la prise de cette position a une signification beaucoup plus grande que la destruction de nombreux zeppelins.

« Guillemont, en effet, était la position la plus puissante des Allemands dans le voisinage de la Somme. Si peu d'Anglais paraissent se rendre compte de l'importance de cette victoire, les Allemands, par contre, reconnaissent la portée considérable du succès que nous avons remporté, et qui complète le succès remporté par les Français par la prise de Maurepas. — (*Information.*)

Et Mackensen ?

Londres, 5 septembre. — On télégraphie d'Amsterdam au « Times » :

« Qu'est devenu Mackensen ? » C'est la question qui fut posée lorsque les troupes roumaines commencèrent à envahir la Transylvanie. On se souvient que les Allemands, avant la déclaration de guerre de la Roumanie, avaient affirmée que Mackensen était à la tête d'une importante armée prête à attaquer la Roumanie si c'était nécessaire.

« Où est cette armée si puissante ? » demandent aujourd'hui les critiques militaires hollandais. Maintenant qu'on annonce l'avance dans la Dobroudja d'une armée bulgaro-allemande il est permis de penser que les talents militaires de Mackensen pourront être utilisés sur ce théâtre de la guerre.

En Grèce

Désordres à Athènes

Athènes, 4 septembre. — De graves désordres ont éclaté hier dans l'île de Seripho.

Les ouvriers mineurs qui sont depuis plusieurs jours en grève, ont attaqué les renforts de police envoyés pour assurer le service d'ordre. Une véritable bataille s'engagea au cours de laquelle le lieutenant-capitaine Chrysanthis attaché à la personne du roi, fut blessé gravement et jeté à la mer par les grévistes. OnO compte de nombreux morts et blessés. Des troupes ont été envoyées d'urgence pour rétablir l'ordre. — (« Agence Radio ».)

Gounaristes et Vénizélistes

Athènes, 4 septembre. — Un meeting vénizéliste devait avoir lieu à Syra sur la place publique, de nombreux réservistes appartenant aux ligues nationalistes, décidèrent de l'empêcher. Ils intervinrent, armés de gourdins et attaquèrent les vénizélistes par surprise. Une bagarre s'ensuivit. Il y eut quelques blessés.

Des incidents analogues sont signalés à Volo où le meeting des vénizélistes ne peut avoir lieu. — (« Agence Radio ».)

L'opposition hongroise

La Chambre siégera en comité secret

Bâle, 5 septembre. — Plusieurs journaux hongrois annoncent que l'opposition est fermement décidée à continuer son action politique, surtout depuis l'entrée en guerre de la Roumanie. Non seulement les interpellations annoncées auront lieu au cours desquelles des discours seront tenus, mais six nouvelles interpellations seront également déposées mercredi prochain.

Le « Pester Hirlap » assure qu'étant données les dispositions de l'opposition, la Chambre hongroise sera ajournée, le gouvernement craignant que l'effet déplorable de ces disputes intérieures soit propagé à l'étranger.

Le journal hongrois « Alkotmany » écrit de son côté qu'il est désormais certain que la Chambre hongroise sera ajournée mardi par lettre autographe royale.

D'après une dépêche Radio, M. Tisza vient de décider la convocation de la Chambre en comité secret.

Un zeppelin endommagé

Il existe les plus solides raisons de croire que, outre le dirigeable détruit hier, un autre dirigeable allemand a été sérieusement endommagé. — (*Officiel.*)

La Foire de Bordeaux

Elle a été inaugurée officiellement hier

Bordeaux, 5 septembre (De notre envoyé spécial). — Le ministre des colonies, M. Gaston Doumergue, représentant le gouvernement français, est arrivé hier soir à six heures, accompagné de M. Maurice Ajam, ancien sous-secrétaire d'Etat.

Ce matin, M. Doumergue s'est rendu au Comité de la Foire, dans les foyers du Grand-Théâtre. A quatre heures et demie, le ministre sera reçu à l'Institut colonial. A cinq heures un thé lui sera offert dans le salon de l'Hôtel de Ville.

C'est ce soir, à 10 h. 30, que M. Doumergue repartira pour Paris.

La Foire s'annonce dès maintenant comme un gros succès. La décision du ministre de la guerre, d'accorder une permission aux industriels et commerçants mobilisés, qui seraient susceptibles de profiter des enseignements de la Foire, est ici très appréciée.

Les hôteliers de Bordeaux ne savent où caser les voyageurs qui arrivent sans cesse. Ils se croient revenus aux journées d'août et de septembre d'il y a deux ans !

LE DISCOURS DE M. DOUMERGUE

Voici quelques passages, parmi les plus importants, du discours de M. Doumergue :

Parlant de l'initiative et de la ténacité que nous avons acquis pendant la guerre :

Nous en aurons besoin pour relever les ruines amoncelées, pour redonner la vie à l'industrie et au commerce, pour multiplier l'activité économique qui, seule, pourra rétablir l'état de nos finances, pour prendre sur le marché mondial la grande place que nous permettra d'ambitionner la victoire, et de cette part que nous y aurons prise ne pas nous laisser ravir les fruits légitimes.

Puis du rôle capital joué par les colonies dans notre existence industrielle :

Les colonies dont les populations, avec un loyalisme et un empressement qu'il ne faudra pas oublier, ont voulu prendre part à la défense national een lui fournissant de superbes et valeureux contingents, doivent être, au lendemain de la guerre, l'un des facteurs les plus précieux de notre prospérité économique et financière.

C'est chez elles que nous pourrons trouver des débouchés toujours assurés pour suffire à l'accroissement et à l'activité industrielle de la France dont les frontières auront été élargies par suite des réparations du droit.

Ce sont elles qui nous permettrons de rétablir notr echange et nos finances en excellente situation en devenant pour nous un abondant réservoir de matières premières.

AUX HALLES

Il est arrivé ce matin aux Halles 45.000 kilos de marée et 45.000 kilos de volaille.

270 ventes au détail ont été effectuées.

La resserre comporte 1.000 kilos de volaille et 3.850 kilos de poisson.

NOS PERMANENCES

La permanence relative à toutes les questions de loyers sera de nouveau ouverte, à partir du samedi 9 septembre, le matin de 10 h. 1/2 à midi, à la Direction du BONNET ROUGE, 14, *rue Drouot.*

Elle continuera à fonctionner comme par le passé les mardi et samedi.

Nos lecteurs sont invités à bien vouloir noter que tout ce qui concerne le service de défense des locataires doit être adressé 14, rue Drouot.

La Censure, en exécution des décisions prises en Conseil des Ministres, a interdit toute polémique sur le projet concernant la nouvelle visite des Exemptés et Réformés. Le « Bonnet Rouge », *qui s'enorgueillit d'avoir souligné les graves inconvénients qui résulteraient de cette nouvelle visite et qui a eu la satisfaction de voir son opinion répandue par le* « Petit Parisien », *le* « Journal », *l'* « Intransigeant », *la* « Libre Parole » *et même l'* « Echo de Paris », *n'enfreindra pas les prescriptions de la Censure. Aussi bien l'interview de M. Pascal Ceccaldi, que nous avons publiée il y a quelques jours, nous rassure sur l'ampleur du débat qui sera soulevé en temps opportun à la tribune du Parlement. Cependant, la Censure ne saurait nous interdire l'étude des différentes questions que soulève une nouvelle visite des Exemptés et Réformés. C'est cette étude que nous entendons poursuivre avec la collaboration de nos lecteurs. Leur correspondance est notamment la plus utile contribution à cette étude. C'est par elle que nous constituons le dossier déjà volumineux, qui permettra de documenter nos amis du Parlement et qui apportera le témoignage irréfutable.*

Dès à présent, nous reprenons nos permanences du mardi et du vendredi. Que nos lecteurs ne craignent pas de nous apporter — et de nous demander — les renseignements intéressant la question.

Le Congrès des Débitants de boissons

LA SÉANCE DE CE MATIN

Le Syndicat National du Commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France a ouvert, hier soir, son Congrès annuel.

Le commerce des boissons n'a pas, en général, les sympathies publiques. Les ligues anti-alcooliques s'acharnent contre lui et quand l'Etat a besoin de ressources nouvelles, c'est à lui tout d'abord qu'il s'adresse.

Notre directeur a dit, ici même, ce qu'il faut penser de l'alcoolisme ; on combattra l'abus non par des lois, mais par l'amélioration sociale du peuple.

Le fléau n'est pas dû au commerce des boissons qui est des plus honorables. C'est une branche de la prospérité nationale et un appoint des plus considérables pour nos finances. De plus, ce commerce fait vivre deux millions d'hommes, tant patrons qu'employés et ouvriers et les salaires que touche le personnel s'élève à 200 millions.

Mais ce Congrès nous intéresse à un autre point de vue.

Les économistes, les sociologues de chambre s'ingénient à prouver qu'au regard de l'Association nous sommes très en retard ; ils feraient mieux de voir la réalité et d'étudier les groupements qui existent déjà chez nous et dont quelques-uns sont des modèles.

Tel est le Syndical National, vaste fédération, qui réunit 170 syndicats de toutes les régions de France.

Son but est de poursuivre, par son influence et son activité, toutes les réformes qui intéressent le commerce des vins, cidres et spiritueux et notamment la suppression du privilège des bouilleurs de cru et la défense contre toute les monopoles de l'alcool. Ses bureaux entretiennent avec les syndicats adhérents une correspondance régulière qui est des plus variées ; conseils sur toutes questions techniques ; consultations sur les différends entre les commerçants et les contributions, intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur, etc., etc. Le S. N. est le mandataire attitré des intérêts de ce commerce auprès des Pouvoirs publics.

Son organisation intérieure est minutieusement réglée.

Le S. N. possède une société de cautionnement collectif pour les droits de la Régie, un office d'assurances, un bureau de transport, un service de contentieux, une société mutuelle au décès et même une banque à lui, la Caisse corporative d'escompte et de crédit.

Une subdivision, la Fédération de l'exportation, s'occupe exclusivement du commerce extérieur, qui est très prospère. Nos grands crus et nos cognacs sont sur toutes les tables du monde.

Un Bulletin pour l'intérieur, une publication pour l'exportation, des feuilles bi-mensuelles, des circulaires fréquentes établissent un contact permanent entre la direction de Paris et toutes les affiliations de province.

Le nombre des adhérents est de 30.000 environ depuis le modeste marchand de vins en gros jusqu'au gros fabricant de liqueurs.

Le syndicat national est divisé géographiquement en dix régions : Charente et Armagnac, Centre, Nord-Centre, Nord, Sud, Corse et Algérie, Sud-Ouest, Est, Midi, Ouest, Sud-Est.

L'harmonie la plus parfaite règne dans cette fédération gigantesque dont l'action a obtenu les plus magnifiques résultats.

LE CONGRES

Le Congrès qui vient de s'ouvrir est le trente-septième. C'est au Congrès annuel que le président rend compte à ses collègues de sa gestion et c'est là qu'est arrêtée la ligne de conduite commune.

Le Congrès de cette année revêt une importance particulière d'abord parce qu'il n'y en a pas eu depuis la guerre et aussi à cause de l'importance des questions à discuter.

Ces questions font l'objet de vœux qui sont examinés par trois commissions (vins, alcools, législation générale), chargées de les soutenir ou de les repousser en séance plénière.

Bien entendu les débats porteront sur des difficultés inhérentes à la situation créée par la guerre : réquisition, bénéfice de guerre, prohibition de l'absinthe ; projets de loi sur l'alcool ; nouveaux droits ; transports, douanes et importation des alcools étrangers, etc.

Le Congrès aura aussi à élire six vice-présidents et quatorze membres du bureau. Il aura également à élire le trésorier, le secrétaire général et le président.

Le président sortant est M. Emile Soulet qui en dehors de ses hautes fonctions au Syndicat National apporte à diverses autres sociétés d'expansion économique sa grande expérience des affaires et sa profonde connaissance des questions économiques.

LA REUNION DE CE MATIN

La première séance du Congrès s'est tenue ce matin dans la grande salle de la Société de Géographie.

Cent cinquante délégués, venus de tous les coins de France y assistaient.

A 9 heures et demie, M. Emile Goulet ouvre la séance, puis il prononce une allocution, laquelle nous extrayons les passages suivants :

Nous avons dû, depuis l'ouverture des hostilités, suspendre les réunions prévues par nos statuts, et nous aurions voulu pouvoir renvoyer à l'époque de la paix la réunion de ce Congrès.

Malheureusement, les très graves questions qui intéressent le commerce des boissons doivent être examinées à l'heure actuelle et c'eût été compromettre les intérêts dont j'ai la garde que d'attendre plus longtemps.

Sans avoir l'envergure de nos précédents congrès, celui-ci aura cependant à se prononcer sur des questions de la plus haute importance, quoique l'ordre du jour ne soit pas chargé, il est nécessaire que le bureau connaisse bien le sentiment de tous les intéressés sur les graves problèmes qui pèsent sur nous, tels les projets de législation nouvelle sur le régime des boissons.

Déjà, la loi votée sur les bénéfices de guerre doit donner lieu à un examen attentif et il doit ressortir de nos délibérations des précisions qui en rendent l'application supportable et en assurent la juste répartition.

Si le sort des bouilleurs de cru paraît fixé pendant la durée de la guerre, il ne faut pas perdre de vue qu'ils essaieront de rattraper le privilège qui leur tient tant à cœur.

Il faut aussi envisager la situation qui sera faite au commerce des spiritueux depuis l'épui

sement des stocks d'alcool étrangers, qui ne peuvent aller loin.

Il semble bien que le gouvernement ait résolu de réserver aux emplois industriels l'alcool industriel et que les fabricants de liqueurs et les marchands d'eaux-de-vie ne puissent plus exercer leur profession qu'avec les alcools de fruits indigènes.

Il est donc nécessaire de savoir sur quel terrain d'entente nous pourrons nous rencontrer avec les producteurs pour nous assurer un produit dont l'emploi soit facile et plaise à la consommation.

Les difficultés que nous avons rencontrées, depuis deux ans, ne sont pas vaincues et votre groupement doit rester plus compact et plus combattif que jamais.

Vous allez avoir à renouveler une partie de votre bureau. Nos collègues qui accepteront les fonctions de membres du bureau, auront fort à faire. Votre choix se portera, je n'en doute pas, sur des hommes d'énergie et de bonne volonté, qui apporteront une ardeur à la défense d'une cause qui use les plus solides.

Le rajeunissement des cadres est la pensée la plus féconde de nos statuts, et j'appelle votre attention sur les otes que vous allez émettre, car ils ont la plus grande importance.

Cette allocution vivement applaudie terminée M. Gouet, en 'absence du secrétaire général mobilisé, donne ensuite lecture du rapport des travaux du syndicat pendant l'exercice écoulé.

On procède aux élections. M. Cusenier est élu à l'unanimité ainsi que les vices-présidents et les autres membres du bureau.

Voici la liste des nouveaux élus :

Président : M. Cusenier Narcisse. — Vice-présidens : MM. Valette, G. Colin, Gilles Garcin, Jean Prats, Burgeat, Minaire. — Secrétaire général : M. Denomaison. — Trésorier : M. Bourcier. — Membres du bureau : MM. Marginat, Cotillon, Colliot, Fournier-Demars, Etienne Brunier, Ruffin, Victor Constant, Duquesnoy, Mougin, Barrilon, Macé, A. Bertrand Olivier, Ed. Camus, Eug. Fromy-Rogée.

Le nouveau président M. Narcis Cusenier en prenant place au fauteuil remercie ses collègues du grand honneur qu'ils viennent de lui faire et dit que ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'il se voit appeler à succéder à des hommes aussi éminents que ses prédécesseurs.

L'horizon n'est pas rose pour notre commerce. Nous devons nous attendre à des attaques encore plus terribles que celles contre lesquelles il a eu à lutter ces années dernières.

Notre action ne sera vraiment efficace que si nous sommes unis sous la bannière du Syndicat National.

Nous avons dernièrement dans cette question des alcools étarngers, un exemple frappant de ce que peut faire l'union dans une organisation comme la nôtre.

Notre œuvre ne sera féconde que si vous voulez bien continuer à nous apporter votre concours, et à nous aider de vos conseils et de vo savis en toutes circonstances.

L'honoriat est conféré à MM. Goulet, Cuvillier, Peureux, Mestrezat, et Tournier.

La séance est levée à 11 heures. Les trois commissions se retirent dans leurs bureaux respectifs pour préparer l'examen des vœux qui seront discutés demain en séance plénière.

Aux Écoutes

Après la Guerre...

En parcourant un livre de M. Maurice Barrès, il nous tombe sous les yeux cette phrase qui pour être du président de la Ligue des Patriotes, n'en est pas moins excellente :

« Et la Société entière se transforme bien plus par malaise et sous la poussée des circonstances que par logique et à la suite de ses apôtres. » (1).

Le malaise ayant été, il est à présumer que sous la poussée des circonstances, la société entière se transformera.

Mais comment ?

Toujours, il est angoissant de se demander : de quoi demain sera-t-il fait ? Davantage encore le problème est complexe, quand il faut prédire ce que sera un nouvel esprit. Car, de la guerre naîtra un nouvel esprit.

Une victoire coloniale ne faisant pas souffir tout un peuple, gagnée sur une terre lointaine et étrangère, ne frappant que quelques-uns, des esclaves souvent, plutôt que des nationaux, peut-être par plusieurs côtés, un stimulant à l'ardeur nationaliste, mais une victoire qui a coûté deux ans (ou trois) d'existence industrielle à un peuple, une victoire remportée sur son sol — c'est-à-dire sur les ruines de ses provinces — une victoire frappant tous, partout, produit inévitablement un effet opposé... Malgré cela, par certain côté, elle séduira quesques-uns.

A la fin des hostilités, deux idéals seront face à face, deux courants chercheront à s'endiguer mutuellement, la guerre et le paix lutteront pour leur suprématie.

Exploitant l'idée de Patrie, qui est ancrée en nous par une éducation classique, et par le stimulant de la guerre, « d'aucuns » — parmi lesquels l'auteur que nous citions plus haut — chercheront à imposer un régime que pompeusement ils baptiseront de « défense nationale », mais qui en réalité, sera « de préparation offensive ».

Mais, un autre parti veillera celui de la paix. La paix dont on aura été privé si longtemps, sera douce, et toute seront ceux qui, à tou tprix, voudront la conserver...

Sous la poussée des circonstances, la société entière se transformera...

Pour qu'elle se transforme efficacement il faut cet immense apaisement de haine, *que conseille Romain Rolland, il faut que la guerre finie* soit finie...

C'est le premier point, le plus important et le plus difficile, le reste suivra. — SAINT-LUC.

(1) L'ennemi des Lois (introduction, page VI.)

Depuis quelques jours, le bruit s'était répandu que le général [redacted] *d'état-major du gouvernement militaire de Paris*, avait été grièvement blessé.

Paris-Journal rassure les Parisiens. M [redacted] n'est plus [redacted] Major du gouvernement militaire de Paris et la blessure qu'il a reçue, au cours d'une inspection est très légère ; elle a été causée par une pierre.

Le problème si angoissant de la repopulation vient d'être brillamment résolu par M. Paul Marguerite.

Dans l'*Embusqué* (page 12), une mère présente ses enfants : « Un petit garçon de *trois ans* et une petite fille de *deux ans et demi*, marqués à l'empreinte du père... » Des enfants nés à six mois d'intervalle, voilà qui dépasse les vœux les plus ambitieux de la Société d'encouragement pour les familles nombreuses !

M. Paul Marguerite ne voudra pas priver l'humanité d'un secret aussi précieux. On annonce, confie la *Vie Parisienne* que dans son prochain roman d'après-guerre : *Le Régénéré*, il dévoilera, à l'usage des gens mariés, les mystères du nouveau culte. Grâce à son heureuse découverte, la fécondité rénovée battra de plusieurs longueurs le record que l'antique Lucine détient de toute éternité, par neuf mois en circuit fermé.

Poste restante

Nous tenons à mettre en garde nos lecteurs contre un escroc qui se présente chez les commerçants et les particuliers et qui, sous un prétexte quelconque, se fait remettre des marchandises ou de l'argent au nom d'une œuvre imaginaire « l'Œuvre des Mutilés », de la rue Feydeau, ceci au plus grand préjudice de l'organe de nos anciens poilus, *Le Journal des Mutilés*, installé au 18 de la même rue. Hâtons-nous d'ajouter que cet intéressant petit organe est dirigé exclusivement par des soldats ; que jamais il n'a eu de représentants civils, et que tout appel à la charité est absolument à l'encontre de ses principes.

Tous les journalistes ayant été mobilisés au moins pendant six mois, ou réformés à la suite de blessures ou de maladies contractées en service, sont priés d'envoyer leurs adhésions à l'*Association Amicale des Journalistes Mobilisés*, qui défendra leurs intérêts professionnels. Prochaine réunion : le mercredi 20 septembre 1916, à 3 h. 30, au siège social, 27, boulevard des Italiens.

Communiqués

Le maire de Maisons-Alfort, président du Vestiaire communal des combattants et des prisonniers de guerre, adresse à ses administrés un appel.

A l'approche de la saison des gros froids, il demande pour son œuvre, des vêtements chauds, bientôt indispensables aux soldats qui combattent, comme à ceux qui sont prisonniers.

Les femmes et jeunes filles désireuses de confectionner des chandails et sous-vêtements, pourront se procurer la laine nécessaire à la fabrication, tous les jours de la semaine, de 14 à 16 heures, au Bureau du Vestiaire Communal, mairie de Maisons-Alfort.

On sait que des milliers de soldats français, faits prisonniers et valides, sont tenus, depuis de longs mois, dans l'impossibilité de donner de leurs nouvelles à leurs familles et de recevoir d'elles le moindre secours.

Les familles de disparus, après s'être adressées, vainement, à toutes les institutions officielles ou privées qui s'occupent des prisonniers de guerre, ont décidé de s'unir, dans une action commune.

Le 20 août, l'*Union des Familles de Disparus*, s'est constituée, à Paris, sous le haut patronage de M. Raymond Poincaré, Président de la République, du Président du Conseil, du ministre de la Guerre, et sous la Présidence effective de M. Aristide Pral, député de Seine-et-Oise.

L'*Union des Familles de Disparus*, dont le siège est à Paris, 61, rue Lafayette, a déjà commencé ses travaux, qui consistent, notamment, à centraliser tous les renseignements fournis par les familles sur les disparus, à les contrôler auprès des autorités militaires et à les classer avec soin et méthode dans un ordre déjà déterminé, en tenant compte des circonstances particulières à chaque disparition.

Toutes les familles qui sont sans nouvelles de leurs chers absents ont donc le plus grand intérêt à s'adresser à l'*Union des Familles de Disparus*, qui ne négligera rien pour atteindre son but.

Les statuts de l'Association, ainsi que les bulletins à remplir, pour permettre de rechercher utilement chaque disparu, seront envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande, et le résultat des démarches faites sera communiqué dans le plus bref délai possible à tous les intéressés.

Les Réunions

SYNDICATS

Limonadiers-restaurateurs. — A 15 heures, 11, rue du Rocher, réunion corporative.

Cheminots (Paris, Saint-Lazare-Batignolles). — A 18 h. 30, salle Biard, 2, rue d'Amsterdam (1er étage), près la gare Saint-Lazare : Ordres du jour de MM. Sirolle et Pécout : propagande à envisager pour l'extension du groupe.

PARTI SOCIALISTE

Groupe des femmes socialistes. — A 20 heures, 49, rue de Bretagne : Causerie sur Madame Roland, par Alice Jouenne.

15e *Necker.* — A 20 heures, chez Fritz, 191, rue de Vaugirard réunion plénière.

19e *Combat.* — A 20 h. 30, chez Dabre, 24, rue des Chaufourniers Commission des mobilisés ; nomination d'un trésorier.

ROSSI
APÉRITIF HYGIÉNIQUE À BASE DE VIN

Pour hâter l'heure décisive

De nouveaux défenseurs du droit et de la justice viennent de se ranger aux côtés des nations alliées, et de ces nouveaux défenseurs, la « Gazette de Francfort » disait récemment :

« L'attitude de la Roumanie dépend exclusivement de la situation sur les théâtres de la guerre ».

Or, la Roumanie vient de se déclarer : c'est la conséquence de notre unité d'action sur tous les fronts, de la pression que nous exerçons maintenant sur l'ennemi, de l'initiative des opérations que nous sommes parvenus à prendre partout.

A cette unité d'action, nous devons tous participer de plus en plus ; cette pression nous devons, au moyen de notre concours financier, faire qu'elle s'accentue chaque jour davantage ; enfin, pénétrons-nous que cette initiative dépend aussi de ce que nous fournissons à nos soldats en engins de guerre. Aussi, c'est vers le Trésor que nous devons porter notre attention : il lui faut continuellement des ressources pour satisfaire aux besoins de nos armées. Ces ressources, fournissons-les, aussi amplement que nous le pouvons, en échangeant nos disponibilités, nos épargnes, contre des Bons et des Obligations 5 o/o de la Défense Nationale.

En versant 95 francs, on reçoit un Bon remboursable dans un an ; en versant 97 francs 50 on reçoit 100 francs dans six mois. C'est la différence entre le taux de souscription et celui du remboursement qui constitue le profit du placement, et comme on le voit, l'intérêt, exempt d'impôt, est payable d'avance.

On peut aussi demander des Bons à trois mois, en versant 99 francs par 100 francs, mais dans ce cas l'intérêt est de 4 o/o.

Quant aux Obligations 5 o/o, dont l'intérêt est payable aussi d'avance et exempt d'impôt, elles s'obtiennent du 1er au 15 septembre, à 94 fr. 87 par titre de 100 fr.

N'ayons pas un moment d'hésitation, car plus nous souscrirons vite, plus nous rapprocherons l'heure décisive !

Tous les Sports

CYCLISME

Le Championnat de l'Ile de France des 100 kil. — Dimanche prochain 10 septembre, va se courir la première et la seule épreuve officielle sur route de la saison cycliste 1916, le Championnat de l'Ile de France sur route des 100 kilomètres, dont l'organisation sera assurée par la Société des Courses.

Nul doute que de nombreux cyclistes, parmi les jeunes qui s'alignent chaque dimanche dans les courses de Préparation militaire, ne vont essayer de décrocher le titre de champion, qui serait le couronnement de toute leur année sportive. Le parcours adopté est le même que les années précédentes, le classique « Circuit de Versailles ».

Le départ se donne de Ville-d'Avray, au bas de la côte de Picardie ; puis après avoir traversé Versailles, l'itinéraire passe par Saint-Cyr, Bois-d'Arcy, Pontchartrain, la gare de Montfort (1er contrôle fixe, 26 k. 7), Montfort-l'Amaury, Saint-Léger-en-Yvelines, Rambouillet, le Pont de la Droue (2e contrôle fixe, 50 k. 6), Le Greffier, Sonchamp, Saint-Arnoult, Rochefort-en-Yvelines, Limours, St-Rémy-les-Chevreuse, Chateaufort, Buc, Versailles et Ville-d'Avray, arrivée au haut de la côte de Picardie (100 kil.). Le départ sera donné à 9 heures du matin.

Vingt prix dotent cette jolie course : le vainqueur recevra le titre de Champion de l'Ile de France pour 1916, une médaille de vermeil et 100 francs.

Le championnat de l'Ile de France est ouvert à tout cycliste, quel qu'il soit, de 6 heures à 8 heures, à la Société des Courses, 37, rue Saint-Georges, Paris (9e), jusqu'à vendredi soir, 10 h., ainsi que par correspondance.

COURSE A PIED. — ATHLETISME

A Bordeaux. — Le secrétaire de la section de football de la Vie au Grand Air du Médoc prie les clubs qui désireraient participer au Tournoi International de Bordeaux (équipes de première série) ou à la Coupe Joffre (équipes juniors) de vouloir bien dès maintenant retenir des dates pour leurs équipes : premières, réserves, vétérans, promotion, juniors, moineaux. Ecrire à M. H. Gasqueton, 47, rue Huguerie, Bordeaux.

CONVOCATIONS SPORTIVES

CE SOIR.

F. C. A. F. — A 8 h. 30, au siège, 17, rue Clignancourt. Commission de football.

C. A. de Paris. — A 8 h. 30, au siège, 18, boulevard de Strasbourg.

Gallia-Club. — A 8 h. 30, 1, avenue des Tourelles, à Saint-Mandé. Nomination de la commission d'association, formation des équipes.

Marguerite-Club du Vésinet. — Comité, ce soir à 8 h. 15, place de l'Eglise.

DEMAIN.

Audax-Club de France. — A 8 h. 30, au siège, 14, quai du Louvre, réunion générale. Organisation de la sortie officielle du 24 septembre.

S.-D.

Dans le Parti Socialiste

L'Action de la minorité

Dignac (Charente). — Le groupe socialiste de Dignac, réuni le dimanche 3 septembre 1916,

estime qu'il existe en Charente une minorité qui n'a pu se dégager parce que le Congrès fédéral n'a pas été convoqué depuis la guerre.

En conséquence, le groupe

proteste contre l'attitude du Conseil fédéral qui, au dernier conseil national, a accordé les 13 voix dont la Fédération dispose à la motion Renaudel,

et demande la réunion prochaine du Congrès fédéral qui seul aura qualité pour mandater le délégué dans les assemblées nationales du Parti.

Pour le groupe, le secrétaire par intérim,
F. MAYOUX.

Le gérant : LÉON BAYLE

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-2e SECTION

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge*
18, r. N.-D. des Victoires
Paris (2e)

La Bataille pour la Paix

Bâle, 5 septembre. — On mande de Hambourg que « l'organisation de la Jeunesse socialiste » a été dissoute par les autorités.

A Solingen, une assemblée sozialdémocrate fut interdite. A Berlin douze personnes qui avaient été arrêtées lors des manifestations de protestation contre la condamnation de Liebknecht, c'est-à-dire le 28 juin, viennent d'être mises en liberté.

Par contre ,un grand nombre de socialistes, pour la plupart des chefs, sont maintenus en prison. Rosa Luxembourg, Franç. Mehring, le docteur Ernest Meyer, rédacteur du *Vorwaerts et le docteur Marchlewsky* sont toujours en détention dans des cellules, sur l'ordre du commandant de place pour la sécurité publique.

Le Reichstag s'occupera probablement dans ses séances prochaines, de ces arrestations. — (*Information.*)

Bourse de Paris

DU 5 SEPTEMBRE 1916

Le marché est toujours bien orienté. Le 3 o/o gagne 0.05. Les Industrielles Russe sont calmes. La De Beers est demandée et gagne plusieurs points.

Fonds d'Etat Français : Le 3 o/o 63.85. — 5 o/o, 90. — Extérieure, 100.

Actions diverses : Banque de France, 5340. — Banque de Paris, 1175. — Suez, 4745. — Caoutchouc, 10450. — Maltzoff, 786. — Hartmann, 525. — Dnieprovienne, 2995. — Briansk ord., 450. — Toula, 1140. — Malacca, 124.

Valeurs minières : Bruay, 1793. — Bakou, 1625. — Cape Copper, 119. — Tharsis, 147.50. — Jagerfontein, 100. — Butte, 428. — Chino, 315. — Utah, 501. — Spassky, 63.50.

Petites Nouvelles

— Un biplan Bristol à deux places, monté par un seul officier aviateur anglais, est tombé à la mer par suite d'une panne de moteur ; il a été sauvé par le dragueur de mines « Jupiter » qui l'a ramené à Calais.

— Un zeppelin a lancé des bombes sur le navire hollandais « Vliestron », rentrant de Leith à Ymuiden.

Dans Paris

— La concierge d'un immeuble de la rue Vigneaux est tombée du cinquième étage et s'est tuée sur le trottoir. Le corps a été déposé au domicile de la victime.

— Hier soir, vers 10 heures, un individu a tué d'un coup de revolver, avenue de la Gare. Il semble qu'il s'agisse d'un sujet belge, âgé d'une trentaine d'années.

L'hypothèse du vol comme mobile du crime doit être écartée, et il semblerait plutôt qu'il s'agit d'une rixe.

Le meurtrier est inconnu.

Nos Humoristes

LES CIVILS

— Ah ! mon pauvre monsieur, la guerre est une terrible chose. Ainsi, vous ne vous douteriez pas combien nous payons le veau.

(Dessin de L. Vidaillet, dans les *Hommes du Jour*).

Grand Concours des Lois Sociales

Organisé par "LE BONNET ROUGE"

Sous le patronage de MM. **Léo BOUYSSOU,** député des Landes, membre de la Commission du Suffrage universel ; **J.-L. BRETON,** député du Cher, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales ; **Victor DALBIEZ**, député des Pyrénées-Orientales, membre de la Commission de législation fiscale ; **Pierre LAVAL**, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; **LEVASSEUR,** député de la Seine, vice-président de la Commission du Commerce et de l'Industrie ; **Jean LONGUET,** député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; **Louis MARTIN**, sénateur du Var, membre de la Commission des Affaires étrangères ; **VALIERE**, député de la Haute-Vienne, membre de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

LES FEUILLES DE CONCOURS
doivent être envoyées
au BONNET ROUGE, 14, rue Drouot
AVANT LE 15 SEPTEMBRE

Les Planches

ECHOS

Gaston Lebel, saisi d'une curiosité active, court les bureaux directoriaux pour connaître les projets de la saison nouvelle.

A l'Odéon, nous dit-il, M. Paul Gavault, oubliant qu'il fut auteur dramatique pour ne rester que directeur, ne montera aucune œuvre nouvelle.

Pourtant, nous croyons être en mesure d'affirmer que Lucien Boyer *a reçu la promesse ferme de voir monter cette saison un acte inédit dont il est l'auteur et qui est intitulé :* Une Serbe.

Sauf cette pièce, le répertoire de notre second théâtre français ne comprendra que des reprises : La Jeunesse des Mousquetaires, Nos Bons Villageois, Crime et Châtiment.

Dans le classique, Le Bourgeois Gentilhomme, Esther, Le Mariage de Figaro.

Transplantés à l'Odéon : L'Aventurier, *d'Alfred Capus, et* Monsieur le Directeur, *d'Alexandre Bisson.*

Quant à la troupe ,exception faite pour Lekmann, engagé à la Comédie-Française *à la suite de son premier prix au Conservatoire, elle restera ce qu'elle était l'an dernier, en s'augmentant toutefois de Mlles Bérendt, Colliney et Nivette, lauréates du dernier concours de la rue de Madrid.*

C'est aux premiers jours d'octobre qu'est fixée la réouverture de l'Odéon.

Nous avons voulu, dès la parution du récent décret sur la censure obligatoire des films cinématographiques, nous rendre compte de la manière dont fonctionnerait ce service et des inconvénients qui pourraient en résulter pour les maisons d'édition.

Ils seront nuls, ou presque. M. Xavier Guichard qui s'en occupe, a adopté un système pratique, rapide et simple qui, espérons-le, ne sera pour personne une cause de gêne.

Voici comment devront procéder les maisons qui auront une vue à soumettre à la censure : faire porter aux bureaux de M. Xavier Guichard (Police Municipale, cabinet du préfet), le scénario exact et détaillé du film avec au moins deux fiches en blanc.

On peut se procurer ces fiches à la Chambre syndicale.

A la lecture du scénario, le censeur jugera de l'innocence ou de la... malignité du film. Dans le premier cas, les fiches, remplies et visées, seront remises à l'éditeur, qui devra en conserver une et en remettre une à chaque acheteur d'une copie du film. C'est le brevet qui permettra la projection de la bande dans toute la France et qui devra, comme un ticket de première du métro, être présenté à toute réquisition de l'autorité.

Si le censeur juge que la vue présente certains inconvénients, est propre à jeter le trouble ou le doute dans l'esprit des spectateurs, et mérite quelques sages coupures, il invitera l'éditeur à envoyer à la préfecture une copie du film qui sera projeté, dans une salle aménagée à cet effet au quai des Orfèvres et avec un matériel et un personnel de l'administration.

La décision qui s'en suivra sera, bien entendu, sans appel.

On voit que cette censure s'efforce de n'être pas une trop grande gêne pour les éditeurs.

Cela, c'est pour Paris. Car, bien entendu, les films seront toujours soumis au veto d'un maire ou d'un préfet, lorsqu'ils iront en province.

Les petits tracas, les hostilités sourdes dont fut victime de Max *dès le jour de son entrée à la Comédie-Française ne devraient surprendre aucun historien averti de la maison de Molière.*

En mars 1790, Mlle Contat, célèbre pour ses luttes continuelles contre Talma, Mlle Contat, maîtresse du comte d'Artois, disait à Mlle Laveau : « On vient de m'ordonner de ne plus vous laisser jouer de grands rôles, parce que vous êtes toujours bien accueillie du public. »

Ne croirait-on pas entendre tel autre tragédien moderne invectivant de Max ?

CE SOIR

Théâtres

COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. 30, *Le Marquis de Priola.*

OPÉRA-COMIQUE. — Relâche.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Tous les soirs, sauf lundi, à 8 h. 30, *Les Oberlé.* Matinée jeudi et dimanche. MM. Jean Kemm, Colas, Duval, Damorès, Alnette, Mmes Carmen Deraisy, Andrée Pascal, et Grumbach.

NOUVEL-AMBIGU. — Mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 30, *Le Maître de Forges.* Matinée dimanche à 2 h. 30. M. Daragon, Mme J. Lion. MM. Collen, Bourdel, Mlles Suzanne Vallier, Le Flers, Dancourt, MM. Duc, Bourgoin, et enfin, Mme Rosa Bruck.

VARIETES. — 8 h. ¼. *Tout avance*, revue.

RENAISSANCE. — 8 h. 10. *L'Hôtel du Libre-Echange.*

ATHENEE. — 8 h. ¼. *La Charrette anglaise.*

CHATELET. — 7 h. 50. *Les Exploits d'une Petite Française* (jeudi, samedi et dimanche).

GYMNASE. — 8 h. ¼. The Great Raymond.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *La Cagnotte.*

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. ¼. *Le Veilleur de nuit.*

GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. *Une partie de manille. Prisonniers des Hommes Bleus. Une femme un peu là.*

VAUDEVILLE. — 2 h. 30 et 8 h. 30, *Revue cinématographique. Le Roman de la Villa Médicis.*

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. *Le Mariage de Cairoli.*

DEJAZET. — 8 h. ¼. *On jase à Déjazet*, revue.

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE — 8 h. 30. *La Revue des Folies-Bergère.*

CONCERT MAYOL. — (Tél. Gut. 68-07), *Eve La valtière*, des Variétés, et sa troupe, dans son sketch *l'Affaire de la rue du Petit-Thouars.* Partie de concert : 15 artistes.

OLYMPIA. — 7 h. 30 et 8 h. 30, Concert, Attractions.

MARIGNY. — 8 h. 30. Concert.

SCALA. — Relâche.

AMBASSADEURS. — 8 h. 30. Revue.

GAITE ROCHECHOUART. — 8 h. 30. Revue.

MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. ¼. Les Chansonniers et la Revue.

LA CHAUMIERE. — 8 h. ¼.Les Chansonniers et *En Somme... on les a !*, revue.

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — 8 h. 30. Concert avec les meilleurs artistes.

Tous les jours, à 4 heures, apéritif-concert. Fauteuils, 0 fr. 50.

EUROPEEN — 8 h. 45. Concert. Pièce

LITTLE-PALACE. — 9 h. *Buveuses d'éther.* Mlle *Chrysanthème.*

IMPERIAL. — 8 h. 30. — *La Folie des grandeurs*, Saint-Paul et Line Deberre.

Cinémas

TIVOLI-CINEMA. — Faits divers du monde entier. Rappelons que Tivoli-Cinéma, 14, rue de la Douane, donne tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 26-44.

NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels continue à l'Aubert-Palace. Faits divers mondiaux, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

THEATRES AYANT CLOTURE :

Opéra, Odéon, Sarah-Bernhardt, Gaîté, Réjane, Capucines, Antoine, Cluny, Michel, Albert Ier, Eldorado, Ba-ta-Clan, Pie qui Chante, Cigibi, Apollo, Trianon-Lyrique.

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — Dans *Les Oberlé*, en cinq actes poignants, empreints du plus pur patriotisme, M. Haraucourt met en scène le terrible conflit de famille qui fait se dresser l'un contre l'autre Jean Oberlé et l'officier allemand von Farnow. Le public vient en foule applaudir cette pièce superbement émouvante et admirablement interprétée.

NOUVEL-AMBIGU. — Aujourd'hui mardi, à 8 h. 30, reprise du *Maître de Forges*, pièce en cinq actes de M. Georges Ohnet.

Les intéressés seront reçus au contrôle sur la présentation de leur carte.

Rappelons que M. Daragon, MMmes Rosa Bruck, Jeanne Lion, MM. Collen, Bourdel, font partie de l'admirable distribution du *Maître de Forges*.

CONCERTS-ROUGE (27e année). Saison d'été 1916, salle Le Peletier, 19, rue Le Peletier (près des Grands Boulevards). — Le mardi, à 15 heures : Concerts d'orchestre avec solistes, instrumentistes et chanteurs. Le samedi, à 15 h. 30 : Musique de Chambre. Places : 1 fr., 2 fr., 3 fr. et 4 francs (Droits des pauvres en plus).

La Direction a l'honneur d'informer le public que la séance symphonique des Concerts-Rouge du mardi 5 septembre 1916, en matinée, à la salle Le Peletier, n'aura pas lieu.

Samedi 9 septembre 1916, à 15 h. 30, salle Le Peletier, Musique de Chambre.

ASSOCIATION DES CONCERTS DU JARDIN DU LUXEMBOURG ET ORCHESTRE DES CONCERTS-ROUGE REUNIS. — Jeudi 7 septembre 1916, de 16 h. à 18 h., Festival Symphonique et Vocal.

EVE LAVALLIERE	*CHEZ MAYOL*
L'affaire de la rue Dupetit-Thouar	*CHEZ MAYOL*
Salles archicombles	*CHEZ MAYOL*
Partie de Concert : 15 artistes	*CHEZ MAYOL*
Jeudi matinée	*CHEZ MAYOL*

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOIS

MECANICIENNES pour les corsages en série à l'atelier (machine au moteur et au pied) sont demandées par les établissements Meyer, 33, avenue Philippe-Auguste.

ON DEMANDE un placier, réformé de la guerre ou mutilé, pour article de représentation facile. S'adresser M. Akchoté, 29, boulevard Rochechouart

ON DEMANDE un gérant pour maison de commerce, connaissant un peu la comptabilité. S'adresser M. Jonoir, 5, rue Mornay, Paris.

ON DEMANDE jeune fille bien au courant dans la nouveauté et mercerie. S'adresser 8, avenue Secrétan, Paris.

MODE. On demande appréteuses et apprenties, 11, rue Marsollier.

ON DEMANDE un apprenti coiffeur ayant déjà travaillé. S'adresser chez M. Adoue, 14, rue Alibert.

ON DEMANDE des ouvrières lingères pour l'atelier, pour machines surjetteuses au moteur, et pour le dehors avec machine surjetteuse. Oulif, 13, rue d'Uzès.

ON DEMANDE des ponceurs et ponceuses en ouvrages de dames et des jeunes filles pour courses et ménage. Milliet, 64, rue Turbigo.

ON DEMANDE bonne à tout faire sérieuse, 35 ans, sachant cuisiner. S'adresser concierge le matin, 43, rue de Maubeuge.

L'AMERICAN Photo Studios demande tireur au bromure de première force, connaissant au besoin retouche, 18, rue de la Gaîté.

LUMIERE LUCET demande apprentis et ouvriers sérieux, sans connaissances spéciales. S'adresser 212, boulevard Pereire.

SITUATION D'AVENIR est offerte à toutes personnes habitant Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, fixe et commission. Presse Régionaliste, 6, rue Legoff, Paris.

ON DEMANDE dans ville importante, grand centre de province, des représentants civils ou soldats auxiliaires pour la vente de manteaux, costumes et fantaisies pour dames. Ecrire en joignant références à La Française d'Aujourd'hui, 29, rue de Cléry.

ON DEMANDE des représentants. Affaire d'avenir. Ecrire : presse régionale, 23, rue Paillot-Montabert, Troyes (Aube).

DEMANDES D'EMPLOIS

PERSONNE sérieuse demande place cuisinière, avec femme de chambre. Très bonnes références Ecrire au bu eau du journal, aux initiales C. D. 106, 14, rue Drouot.

JEUNE FILLE demande emploi de placière dans alimentation. Ecrire, 4, passage Bouchardy, (IIe), Laurence Bal.

JEUNE VIOLONISTE, ayant déjà fait orchestre, demande place dans similaire (de préférence cinéma) comme 1er ou second violon. Ecrire : M. Nilsson, 11, rue des Pyramides, Paris.

DAME REFUGIEE, ayant garanties, cherche petit commerce facile ou gérance. Ecrire : Mme A. Poix, 156, avenue Jean Jaurès.

HOMME 35 ans, exempté service militaire, voulant se perfectionner, accepterait emploi quelconque chez réparateur et vente cycles. Ecrire Brault, à Coignières (Seine-et-Oise).

DEMOISELLE 22 ans, dactylo-comptable, bonnes références, demande emploi. Ecrire J. B., bureau du journal.

CALQUEUR PONCEUR demande emploi pour Paris ou étranger. Conseil, 24, rue Grenéta ,Paris.

VEUVE D'OFFICIER, brevet supérieur, connaissant parfaitement l'anglais et l'allemand, cherche occupation pour l'après-midi. Pottier, 6, rue Montgolfier, hôtel Montgolfier.

COUTURIERE sortant de grande maison, dem. trav. à façon ou journée bourgeoise, 35, boulevard Bonne-Nouvelle, 2e, Mme Decaze.

AUXILIAIRE réfugié, connaissant la comptabilité, demande écritures diverses à faire chez lui. Ecrire aux initiales A. R., à la direction du *Bonnet Rouge*, 14, rue Drouot, Paris.

JEUNE FEMME, hautes références, très forte pianiste et chanteuse, professeur diplômé ministère de l'Instruction publique, demande emploi Paris ou étranger. Voyagerait avec personne seule ou famille. Ecrire bureau du journal, 142, rue Montmartre.

COMPTABLE disposant quelques heures par jour, demande travaux comptabilité ou même écritures quelconques à faire chez lui ou à domicile. R. Escot, 16, rue de Flandres.

DEMOISELLE, 24 ans, meilleures références, demande gérance, dépôt ou emploi dans le commerce. Mlle Nys, 3, passage du Marché, 10e.

ETUDIANTE RUSSE, parlant français, russe, anglais, allemand et dactylographie donnerait leçons, fait traductions ou accepterait emploi en rapport avec ses capacités. Mlle Rabinovitch, 17, rue de la Pitié.

JEUNE FILLE très bonne instruction, notions anglais, sténo-dactylo, comptabilité demande emploi sérieux, secrétaire, bureau ou commerce. Bonnes références. S'adresser aux bureaux du journal.

DAME libre l'après-midi, ayant tenu petite caisse, connaissant dactylo et travail bureau, demande emploi. J. Cremer, chez Feuillade, 29, rue d'Alsace.

JEUNE HOMME sérieux, 19 ans, demande place voyageur, représentant ou emploi de commerce. Bonnes références. Ecrire M. Salomon, 7, rue Monthiolon.

MONSIEUR célibataire, employé de bureau, très commerçant désire place aux colonies. Ecr. Wilkens, 31, rue Rousselet.

JEUNE FILLE réfugiée, sténo-dactylo, aide-comptable, demande emploi débutante. Ecrire 181, rue de Lourmel, Mlle Bécret.

CONCIERGE, libre après-midi, ferait courses ou travaux divers. Amiet, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

JEUNE FILLE, 16 ans, débutante, demande emploi bureau ou manutention. Bonne écriture. Ecr Mlle Eug. Borsani, 27, rue Baudelique.